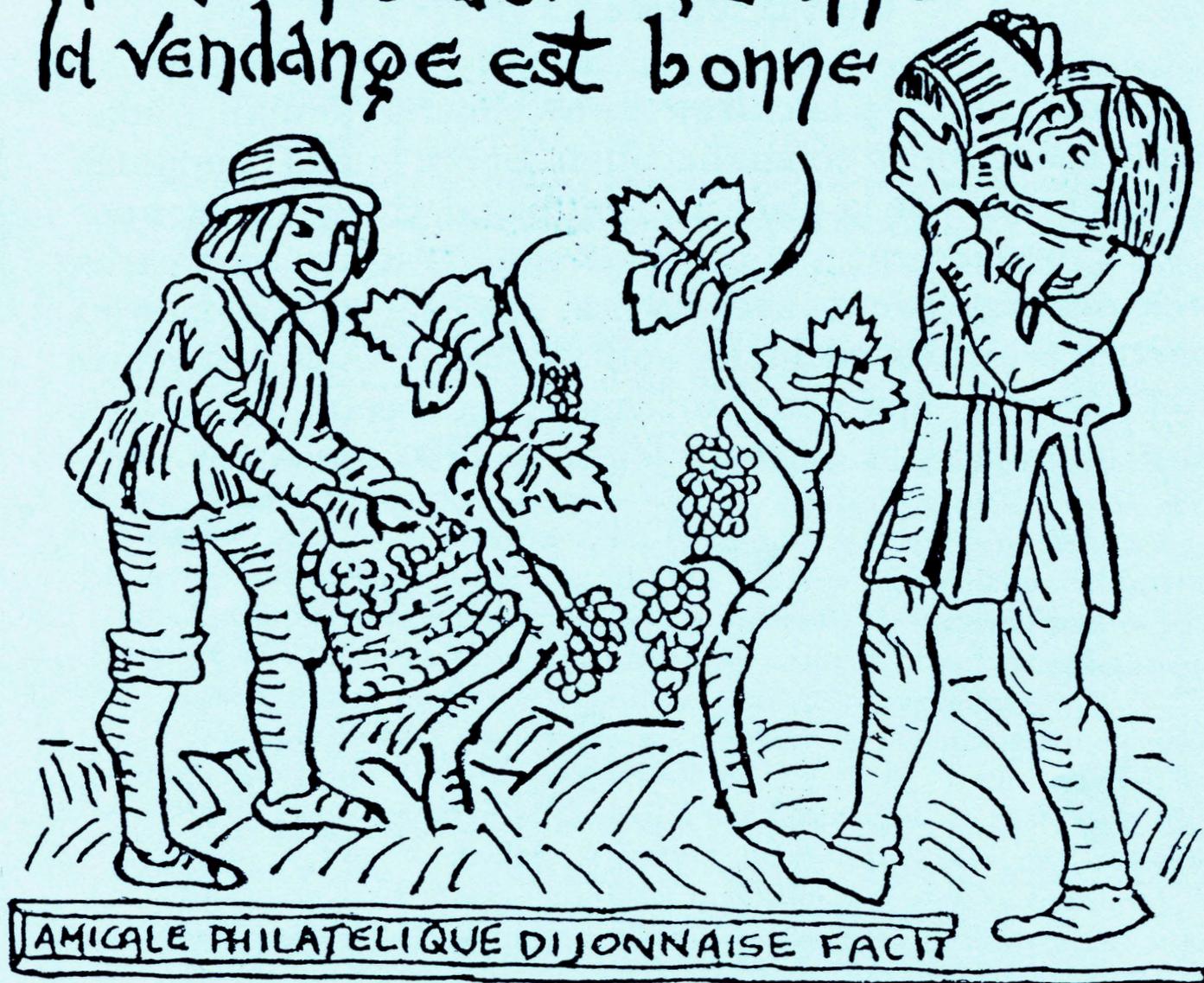




Qu'en septembre il tonne
la vendange est bonne



l'observatoire de la côte d'azur

Bulletin de liaison de

SEPTEMBRE 92

EDITORIAL

C'est la rentrée,

avec son lot de nouveautés, à la cuisine de Nice, dans l'administration et même dans le service de la communication. Et oui ! nous changeons de tête ! Le grand brun cède la place au petit blond. Si vous n'avez pas déjà trouvé, allez directement à la page suivante. D'autres sont partis avec un brin de nostalgie et c'est avec un brin de nostalgie que nous les avons vu partir. D'autres enfin se sont mariés... Aux nouveaux arrivants, aux partants, aux nouveaux mariés et à ceux qui se sont retrouvés dans le même état qu'avant les vacances, nous dédions ce numéro



La rédaction

NB. Tout n'a pas changé bien sûr ! Le budget, par exemple. On est toujours aussi fauchés (cf. la note de rentrée).



Informations administratives



NOTE DE RENTRÉE

À TOUS LES PERSONNELS DE L'OBSERVATOIRE

La période des vacances s'achève; avec la reprise à plein régime des activités de l'Observatoire, il convient de faire le point sur un certain nombre de questions touchant la vie de l'établissement. Je profite de la mise sous presse de "Formule 4" pour vous communiquer ces quelques pages.

prises de fonctions à l'O.C.A.

Le bulletin "Formule Express" vous a donné la primeur des nouvelles concernant les nouveaux arrivants dans l'établissement.

Je retiendrai d'abord l'arrivée de M. Estadiou, Attaché d'administration, qui exerce dorénavant auprès de moi les fonctions de **Secrétaire général**. M. Estadiou a une solide expérience d'intendance, et de gestion financière et comptable. Vous verrez dans les lignes qui suivent quelles sont déjà les responsabilités qu'il est amené à prendre.

Je mentionnerai ensuite la nomination de M. Sablé, cuisinier. Nous revenons ainsi à Nice à un mode de fonctionnement que nous avons connu, faisant ainsi faire à notre budget l'économie des factures d'une société de service. Nous verrons plus loin que cette économie ne doit pas rester la seule. Comme le CASOCA l'a déjà fait, j'insiste à mon tour sur la nécessité de respecter les procédures d'inscription préalable.

Dans la perspective indiquée par le Conseil du CERGA de le voir prendre la direction de cette unité associée, M. Mignard a souhaité être déchargé de la **délégation à la communication** que je lui avais confiée. M. Valtier a bien voulu accepter de lui succéder, je l'en remercie. La passation des responsabilités se fait progressivement, M. Mignard assurant en particulier jusqu'au bout la coordination du service pour l'organisation des journées scientifiques du mois prochain.

En toute dernière minute, je viens d'apprendre la nomination officielle de M. Poggio aux fonctions d'**agent comptable de l'O.C.A.** J'en avais fait la demande, à la suite de l'avis favorable du Conseil d'administration, et avec, bien sûr, l'accord de M. Cousin. M. Poggio sera donc, à compter du mois prochain, chef des services comptables et financiers de l'Observatoire. Dans la pratique, et sous sa responsabilité, les tâches de MM. Cousin et Mus seront peu différentes de celles qu'ils assurent aujourd'hui.

le renouvellement des départements et des URA

Nous procédons actuellement aux opérations électorales destinées à renouveler les conseils des départements scientifiques. Les démissions enregistrées au sein du Conseil des Services, les modifications du règlement intérieur concernant ce Conseil, la perspective de voir la "SDI" devenir une formation CNRS à part entière¹, et enfin l'intérêt à mettre en phase les calendriers électoraux des 4 départements m'ont amené à provoquer simultanément les élections de ce Conseil.

La date retenue pour le démarrage des nouveaux départements est celle du démarrage des URA qui leur correspondront : le 1er janvier 1993.

¹avec des contraintes sur la composition de son conseil que le choix des membres nommés permettra en principe de respecter.

la situation budgétaire

Cette situation est passée du stade où l'on souhaitait ardemment que chacun fasse des économies au stade où je suis contraint de les imposer à travers un contrôle minutieux des recettes et des dépenses.

les recettes

Une note aux directeurs des départements et aux chefs de service leur demande de me soumettre impérativement les projets de contrats ou de conventions de toute nature qu'ils sont amenés à négocier, même s'ils en font assurer la gestion par un organisme extérieur (CNRS, etc...). Les clauses de participation aux dépenses d'infrastructure devront être systématiquement explicitées.

les dépenses

La note citée plus haut fait dorénavant obligation aux services de me soumettre, avant présentation au contrôle financier, les engagements de dépenses supérieurs à 15 000 F. Dans le même esprit, pour ce qui concerne les contrats impliquant des dépenses, la règle que j'avais précédemment établie pour les contrats de personnels est dorénavant étendue à l'ensemble :

ma signature ne sera désormais plus déléguée pour les contrats, ou les conventions.

De façon à me permettre de suivre en détails la préparation et l'exécution du budget, M. Barlier a bien voulu accepter de se charger des questions (autres que financières) relevant des débats et des choix du Conseil scientifique. L'aide de M. Walch, délégué aux finances, me sera plus que jamais précieuse.

mesures d'économies à mettre en place, au plus tard pour l'exercice budgétaire 1993

Certains postes de dépenses devront être comprimés, ce qui passera, chaque fois que ce sera possible, par la mise en service de dispositifs de mesures de la consommation, consommation qui sera répercutée sur les utilisateurs, comme c'est déjà le cas pour le téléphone.

téléphone et photocopies

Le bilan ne peut pas encore être fait pour 1992, mais d'ores et déjà, il est probable que le ralentissement de nos consommations téléphoniques ne se soit pas produit avec l'ampleur espérée. Si bien que les factures internes vont probablement grever les budgets des 4 départements plus lourdement que chacun ne s'y attendait.

Pour ce qui est des photocopieuses actuellement en libre service, je demande que les systèmes à compteurs soient installés dans les plus brefs délais.

énergie, fluides

M. Marin se charge de déterminer l'origine de la forte consommation d'eau à Nice. Qu'il s'agisse d'un taux de fuite anormal, ou de points où des abus se produisent, nous saurons sous peu quelles mesures prendre pour ramener notre contrat à un niveau compatible avec nos besoins et notre budget.

Par ailleurs, je demande à chacun de veiller à ce que les calories ne s'échappent pas par les fenêtres l'hiver prochain, hiver que certain voient déjà à l'image du budget de l'O.C.A. : rigoureux.

fournitures

Je demande que soient négociés des marchés, uniques pour l'ensemble de l'O.C.A., pour les fournitures de papeterie, d'équipements de bureau et de droguerie. Lorsque ces marchés seront passés, aucun engagement de dépense sur le budget dont je suis l'ordonnateur ne sera accepté pour d'autres fournisseurs que ceux qui auront été retenus.

Monsieur Estadiou est chargé d'établir les propositions de marché en question.

sociétés de service et contrats emploi-solidarité

J'invite chaque responsable de contrat en cours avec une société de service à proposer au plus vite les conditions dans lesquelles nous pouvons dénoncer ceux-ci et faire remplir les tâches correspondantes au titre du programme "emploi-solidarité". A titre indicatif, un agent de ménage à mi-temps coûte à notre budget de 10 à 15 fois plus cher si l'on passe par une société de service que si l'on recrute un agent "CES".

Monsieur Estadiou rassemblera les dossiers et me proposera le calendrier des mesures à prendre.

le patrimoine de l'O.C.A.

Nos crédits de gros entretien sont réduits à une somme ridicule, et pourtant les dégâts de la foudre pour ne prendre que cet exemple, n'ont épargné aucun de nos trois sites. L'appel à l'aide lancé au MEN, suivant une procédure devenue hélas rituelle, a été rejeté. La région, que j'ai appelée à la rescousse, nous entendra-t-elle ?

Les crédits du Conseil Général pour la remise en état du "pavillon magnétique" à Nice ne sont pas arrivés en totalité. Si bien que l'on peut craindre que les travaux ne soient pas achevés au printemps prochain comme nous l'avions envisagé.

Nous avons les crédits pour la réfection du Mirasol à Grasse, et les travaux qui devraient être terminés ne sont pas commencés. Je demande que l'on se passe des services de l'architecte qui bloque aujourd'hui le processus, si rien n'a évolué d'ici le 1er octobre.

Les bâtiments du Mont-Gros sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques; certains pour leurs façades et leurs toitures, d'autres en totalité. Il s'agit maintenant de passer au classement proprement dit, et d'en tirer le maximum d'avantages pour leur mise en valeur et leur entretien. Je me charge de ce dossier, en m'appuyant sur le "comité Garnier", mis en place par le Conseil d'administration et sur M. Marin, responsable de l'infrastructure du site.

règles diverses

Si la rigueur budgétaire est à l'ordre du jour, il en va de même pour la rigueur dans l'observation d'un certain nombre de règles de vie dans l'établissement.

horaires et congés

Je renvoie aux textes sur les horaires et les congés mis au point avec les directeurs des départements l'an passé (notes de décembre 1991, dont vous pourrez éventuellement

trouver copie auprès des secrétariats de chacun des 4 départements). Ces textes restent en vigueur, et je demande qu'ils soient respectés avec soin. Ce n'est pas toujours le cas, malgré quelques progrès. Il est anormal que les services centraux d'un établissement public comme l'Observatoire n'aient pas accès à toute l'information concernant les absences (missions ou congés) de chacun de ses agents.

C'est à M. Estadiou que les informations décrites dans les notes citées plus haut seront dorénavant adressées; je demande aux directeurs des départements et aux chefs des services communs qui ne le font pas encore de veiller à l'application scrupuleuse des directives qu'elles contiennent.

autorisations d'absence

Il apparaît que nombre de personnels confondent les autorisations d'absence avec les demandes de congé. La note et le modèle de formulaire joints ont pour objet de préciser les choses.

visites

Lorsqu'un membre du personnel prend en charge la visite d'un groupe, sous sa responsabilité, il lui appartient naturellement de vérifier si les conditions d'encadrement et d'assurance sont bien remplies pour les visiteurs qu'il accompagne. En cas de doute, il vous est toujours possible de demander aux agents chargés de la mise en œuvre de la sécurité, MM. Coin et Marin, de vous informer. Il est dans tous les cas nécessaire que vous demandiez l'autorisation de recevoir et d'accompagner des visiteurs sur le domaine de l'Observatoire. Même si toutes les règles de sécurité sont respectées, cette autorisation n'est pas automatique, elle peut dépendre par exemple de la disponibilité des personnels des services d'accueil, de gardiennage et d'infrastructure. Pour Calern, M. Bonneau est, je le rappelle, habilité à délivrer ces autorisations. En cas d'incident, et en l'absence d'autorisation explicite, vos visiteurs seraient réputés en infraction sur le domaine privé de l'Etat, et vous-même seriez en faute.

réunions

Le règlement intérieur prévoit naturellement que l'exercice de nos libertés s'accompagne du droit de réunion. Je rappelle cependant que lorsqu'une réunion est susceptible de rassembler des personnels de plusieurs services différents pendant les horaires de travail, il convient que les organisateurs en demandent l'autorisation préalable, pour la simple raison que les chefs de services doivent savoir si les personnels placés sous leur responsabilité sont régulièrement autorisés à s'absenter de leur poste.

véhicules

Inutile de dire que notre budget nous oblige à prendre le plus grand soin de nos véhicules, que nous ne pouvons pas envisager de remplacer, faute de crédits.

Je demande à M. Mus à Grasse, et à M. Estadiou à Nice, d'exercer un contrôle très strict des conditions d'utilisation des véhicules affectés au 4ème département : carnet de bord, heures de départ et de retour, état du véhicule. **En cas d'abus avéré, ils pourront refuser l'usage des véhicules à ceux qui n'auraient pas le respect minimum des autres utilisateurs, leurs propres collègues, et des biens de l'état.** Concernant les véhicules affectés aux services techniques, ils restent placés sous les responsabilités de

MM. Coin et Marin, ces derniers demeurant chargés du contrôle de leur utilisation. Les usages actuellement en vigueur, concernant la gestion des priorités, restent valables. En particulier, la liaison de transport du personnel Roquevignon-Calern doit être considérée comme prioritaire.

Je souhaite que les directeurs des départements scientifiques exercent eux aussi un contrôle analogue.

Conclusion

Je sais ce qu'il peut y avoir de désagréable à lire quelques unes des lignes qui précèdent. Soyez sûrs qu'il n'est pas agréable non plus de devoir les écrire, qu'il s'agisse de rappels à l'ordre, ou d'annonces de restrictions budgétaires.

Les informations positives existent cependant, tel le succès du lancement puis de la première observation à Calern du satellite TOPEX-POSEIDON, tel le financement finalement obtenu pour l'extension de la Connection Machine à Sophia, et d'autres bonnes nouvelles qui seront développées au cours de nos prochaines journées scientifiques d'octobre.

J'y donne à tous rendez-vous.

Philippe Delache
septembre 1992



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Le Directeur

OBSERVATOIRE DE LA CÔTE D'AZUR

M. Mme. Mlle _____

à

Directeur du département : _____

ou Chef du service : _____

Le Directeur

AUTORISATIONS D'ABSENCE

DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE

Sous réserve que le service puisse continuer à être assuré normalement et hormis les autorisations d'absence nécessaires aux missions, il y a lieu d'en distinguer deux types :

A) AUTORISATIONS DE DROIT :

- Pour permettre la participation du fonctionnaire : aux travaux des assemblées publiques électives, aux travaux des organismes professionnels
- Cohabitation avec une personne atteinte de maladie contagieuse
- Aux fonctionnaires investis des fonctions de maire, d'adjoint ou occupant des fonctions municipales.

B) AUTORISATIONS FACULTATIVES :

- Mariage du fonctionnaire (dans la limite de 5 jours ouvrables)
- Maladie grave ou décès du conjoint, père, mère ou enfant (dans la limite de 3 jours ouvrables)
- A l'occasion de fêtes ou cérémonies religieuses propres à la confession du fonctionnaire, et non inscrites au calendrier des fêtes chômées.

(Liste non exhaustive)

REMARQUE : A l'occasion d'une naissance, le fonctionnaire a droit à un congé supplémentaire de 3 jours.

Les autorisations facultatives sont des mesures de bienveillance laissées à l'appréciation du Directeur de département (ou chef de service) qui a pouvoir de décision.

Les demandes seront présentées sur l'imprimé ci-joint et déposées au Secrétariat Général par les Directeurs de départements (ou chefs de service). En cas d'absence imprévisible, la régularisation sera effectuée a posteriori selon la même procédure.

Ph. DELACHE

Je soussigné (e) _____

sollicite une autorisation d'absence

le _____

- matinée
 après-midi
 journée
(rayer les mentions inutiles)

pour le motif suivant : _____

Nice, le

Grasse - Calern, le

L'intéressé (e),

Décision du Directeur du Département _____

Du Chef du service _____

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Relevé des conclusions de la séance du 1er septembre 1992 à Nice

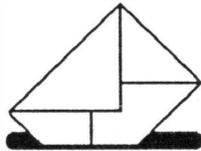
1. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'ADION dans le cadre du programme "Henri Poincaré". Le Conseil approuve l'attribution de cette subvention.

2. Monsieur MUS, chef des Services Financiers, présente au Conseil une décision modificative prenant en compte la dite subvention. Le Conseil approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés.

3. Le Conseil approuve le projet d'avenant à la convention OCA/ADION suivant :
Dans le cadre de ses missions telles qu'elles sont définies à l'article premier de ses statuts, l'ADION participe au programme post-doctoral Henri Poincaré de l'Observatoire de la Côte d'Azur.

La séance est levée à 12h15.

ELECTIONS DES CONSEILS DE DEPARTEMENTS ET DU CONSEIL DES SERVICES



24 septembre 1992	Fin des demandes de rectifications des listes provisoires. Affichage des listes définitives
15 octobre 1992	Date limite de dépôt des candidatures Affichage des candidatures Rappel des modalités de scrutins
21 octobre 1992	Premier tour de scrutin
27 octobre 1992	Second tour de scrutin

PRIX SFP Daniel GUINIER

Jeunes chercheurs 1992

Montant du prix : 30 000 francs

Conditions : les candidats doivent être nés après le 1 janvier 1965. Leur thèse de doctorat doit avoir été soutenue au cours de l'année universitaire 1991-1992 en France. Tous les domaines de la physique et de ses applications sont concernés.

Date limite d'envoi des candidatures : 30 septembre 1992

Les formulaires sont disponibles à la Société Française de Physique, 33, rue Croulebarbe, 75013, Paris (tél : 47 07 32 98, fax : 43 31 74 26)

JOURNEES SCIENTIFIQUES DE L'O.C.A.

Synoptique de l'organisation (15/09/92)

Dates : Lundi 19 et mardi 20 Octobre 1992

Lieu : Hôtel Nikaïa, Salle de la MGEN , rue Clément Roassal, Nice.

Repas : Les tickets CASOCA vous donnerons accès au restaurant de l'hôtel 

 **Transport :** Nous envisageons une navette par Bus au départ de Grasse (départ à 8h15, retour vers 18h30). Ceux qui prennent leur véhicule pourront utiliser le parking de l'Hôtel Nikaïa

 **Horaires :**

Sessions : 9h - 11h, 11h30 - 13h, 14h30 - 15h45 et 16h15 - 17h30.

 à 11h et 15h45 (1/2 heure)

 Repas de 13h à 14h15

Programme Préliminaire

Chaque session correspond à un thème scientifique ou administratif.

Intervenants de droit :

- P. Delache pour l' OCA : 45 mn
- F. Bely-Dubau pour Cassini : 30 mn
- J. M. Le Contel pour Fresnel : 30 mn
- J. Kovalevsky pour le CERGA : 30 mn

2 Intervenants du CNRS : 1 h (organisation et politique générale)
Présentation de l' International Space University : 20 mn

Sessions Scientifiques : Chaque session a une durée de 1h15 à 1h 30 et s'articulera autour des thèmes suivants :

Le Soleil (THEMIS, diamètre solaire, Gallex...)

La Photométrie (Le Photomètre à quatre voies, Hipparcos, Nuages de Magellan...)

Métrologie (Instrumentation VLTI, Optronique et Télémétrie laser, Le Laser-Lune...)

Analyse de Données et Imagerie (Analyse multirésolution des grandes structures, Reconstruction d'images en tavelographie, Schmidt et Schmidt CCD, Algorithmique d'un réseau de transport...)

Planétologie Physique (Structure interne des planètes géantes, Océanographie spatiale, Sismologie)



Séminaires, Conférences

ATELIER HAUTE RESOLUTION ANGULAIRE ET ASTROPHYSIQUE

Reprise des réunions

LUNDI 28 SEPTEMBRE 1992

Salle de réunion Calern, à 10h 30

Les étoiles évoluées contribuent, de part leur importante perte de masse, à un enrichissement du milieu interstellaire en matériaux réfractaires. IRAS 15194-5115 est une étoile carbone extrême. Nous l'avons observé en tavelographie (3.6m ESO en juin 91) dans le proche infrarouge. Les courbes de visibilité obtenues mettent en évidence une enveloppe circumstellaire de poussière. Les conditions physiques dans une enveloppe (dimensions, température des grains, opacité d'extinction...) sont déduites à partir d'une modélisation du transfert radiatif.

Ce travail de modélisation suit une méthodologie qui sera utilisée pour l'interprétation des mesures en synthèse d'ouverture IR. D'autre part, pour étudier la structure des enveloppes d'étoiles évoluées, deux autres sources ont fait l'objet d'une reconstruction d'images, déconvolues par une méthode basée sur l'utilisation des ondelettes.

Bruno LOPEZ et Jean-Luc STARCK

PS : ces ateliers sont le fruit d'un travail collectif et ne vivent par la bonne volonté des orateurs. Il est donc indispensable que les bonnes volontés se manifestent. A bon entendeur, salut...

COLLOQUE ESA

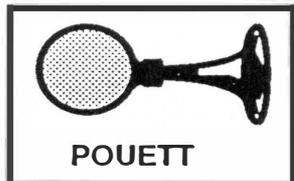
Targets for Space Based Interferometry

13-16 october 1992

Beaulieu

Co-sponsored by Observatoire de la Côte d'Azur

Le programme est disponible auprès du service de la communication



Echos locaux

la communication change de tête ! annoncé à grand renfort de publicité dans l'éditorial et le billet doux du directeur, le changement s'effectue en douceur et dans la bonne humeur. Au revoir François et merci ! nous regretterons ton humour, ta gentillesse et ton tonus qui ont fait de notre travail un véritable plaisir et bienvenu, Jean-Claude. Nous sommes sûrs que tu maintiendras l'ambiance super sympa qui règne dans ce groupe. Saluons également l'arrivée d'Yves Rabbia qui vient renforcer l'équipe. On ne va pas s'ennuyer, c'est sûr !

LE SERVICE

APPELLATION INCONTROLÉE...

ATTENTION, ATTENTION ! La Structure Diverse d'Intervention vit ses dernières semaines ; l'UNITE DE SERVICE naîtra de ses cendres. Pour son baptême, le Service de la communication organise un grand concours, doté de nombreux lots :

A côté des prestigieux CASSINI, CERGA, FRESNEL, le "DEPARTEMENT 4" recherche un nom de classe

Ex : Dpt GUILLOTIN (Joseph-Ignace), pour un département qui tranche, Dpt BARDOT (Brigitte), le département canon, Dpt MICHELIN, le département qui roule pour vous, etc...

Faites parvenir vos idées à la rédaction de FORMULE 4 qui transmettra au jury ad hoc.

PRIX 1992 DE L'ADION

L'ADION décerne chaque année un prix à une personne qui a effectué à titre bénévole au sein de l'OCA, des travaux particulièrement remarquables. Cela peut concerner des étudiants, des stagiaires, des jeunes au service national, des astronomes amateurs, etc. Le prix 1991 a été attribué à R. Gilli pour ses travaux sur la Grande Lunette.

Pour le Prix 1992, l'ADION invite tout membre de l'OCA à envoyer une proposition d'attribution avant le 1^{er} novembre 1992. Ces propositions devront être adressées à P. Faucher, Observatoire de Nice.

**Vendredi 9 octobre 1992
dans la nef du CION
à 16 heures**



**nous dirons au revoir à nos collègues Charles Attard et Ginette qui partent en
retraite.**

Venez nombreux !

ET AU REVOIR JANINE ...

*Les départs, même les plus souhaités, comportent
une certaine nostalgie ...*

*Malgré des périodes difficiles dans le travail,
je garderai en mémoire le meilleur
de l'Observatoire et de la belle nature qui l'entoure.*

*La transition est plus aisée si
l'achèvement d'une activité professionnelle
n'est pas souligné par une cérémonie d'adieu
qui marque trop l'avant et l'après.*

*Je pars donc tranquillement vers
ce temps libre, si précieux pour tous.*

*Je vous dis un simple au revoir
et je souhaite sincèrement*

bonne chance à l'O.C.A.

*Janine ARDISSON
1er Septembre 1992*



TOPEX/POSEIDON : LES IMPLICATIONS DE L'O.C.A. DANS LE PROJET

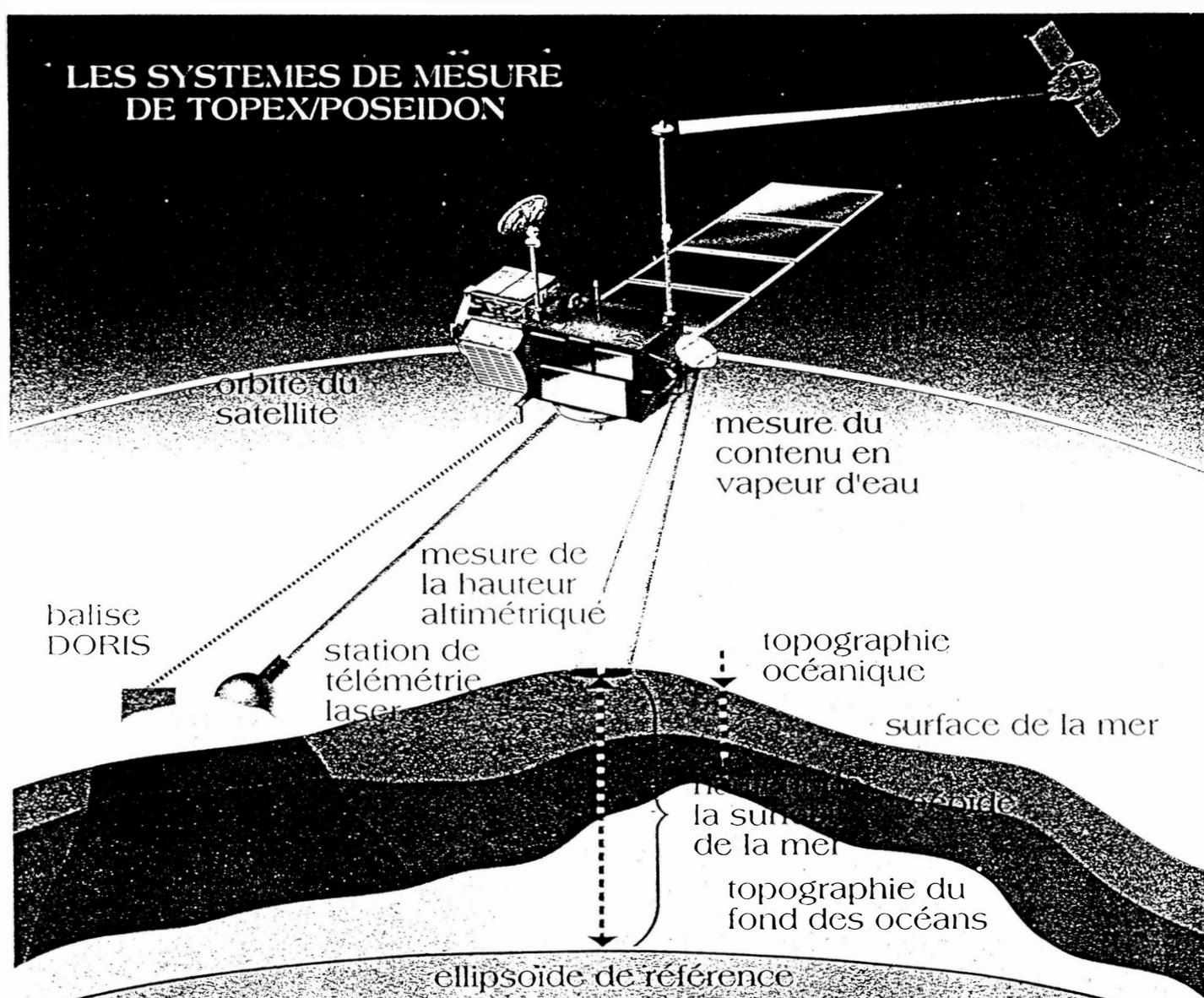
TOPEX/POSEIDON est une mission satellitaire qui utilise la technique de radar altimétrique pour faire des mesures précises du niveau de la mer, dans le but premier d'étudier la circulation océanique mondiale. Ce projet est l'aboutissement du développement de l'altimétrie satellitaire pendant les deux dernières décennies. Le progrès majeur consiste à mesurer le niveau de la mer avec une précision encore jamais atteinte afin de détecter, sur l'ensemble des bassins océaniques, les faibles variations du niveau de la mer qui traduisent l'évolution séculaire ou interannuelle du climat (le courant El Niño, par exemple). La mission est dirigée conjointement par la National Aeronautics and Space Administration et le Centre National d'Etudes Spatiales, permettant ainsi une coopération entre la France et les Etats Unis. Elle est prévue pour une durée de 3 à 5 ans pour étudier la circulation océanique moyenne et les variations à long terme. Une équipe internationale de 38 Investigateurs Principaux, dont plusieurs au GRGS, a été établie pour diriger les recherches scientifiques sur la circulation océanique, les marées et la géophysique marine à partir des données de la mission.

Ce satellite a été mis en orbite avec succès par le lanceur Ariane 4, le 9 Août 1992 à 23 heures T.U. (lancement effectué à Kourou, Guyanne). C'est lors de la seconde révolution du satellite que la station de Grasse a obtenu ses premières mesures de télémétrie laser, peu après la station d'Herstmonceux (Royaume-Uni), faisant ainsi le premier pas d'une longue marche qui impliquera l'Observatoire de la Côte d'Azur, au travers des équipes Dynamique Spatiale (F. Barlier) et laser-satellites (F. Pierron), dans le projet TOPEX/POSEIDON.

L'implication des équipes du CERGA est double : d'une part, la conception et la réalisation d'une Station de télémétrie Laser Ultra Mobile (S.L.U.M.) qui participera à la calibration des altimètres TOPEX (Etats Unis) et POSEIDON (France). Cette calibration sera effectuée pendant les trois premiers mois de la mission (à partir de fin septembre) sur le site de Lampédusa (île au large de la Sicile) et la Station SLUM sera implantée à proximité sur l'île de Marettimo.

D'autre part, la validation/calibration régionale en Méditerranée qui a pour objectifs principaux de contrôler la calibration des altimètres tout au long de la mission et de s'intéresser à l'étude de la surface moyenne en Méditerranée. Ce projet s'appuie principalement sur une amélioration des positions du satellite à l'aide d'une technique dite d'arcs courts qui permet de palier, en grande partie, les insuffisances locales des modèles orbitographiques (courtes longueurs d'ondes du géoïde, par exemple). Grâce à cette technique, la précision sur la composante orbitale radiale du satellite devrait être inférieure à 5 cm permettant ainsi de déterminer la calibration des altimètres sans qu'elle soit entachée d'erreurs liées à la position du satellite.

P. Bonnefond

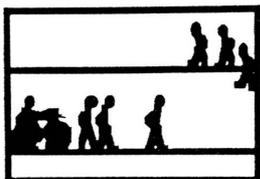


Principe de la mesure

La détermination de la circulation océanique par altimétrie fait intervenir plusieurs types de composantes. Certaines concernent la mesure proprement dite et ses corrections, pour avoir accès à la topographie océanique, d'autres permettent de passer de

cette topographie à la circulation en ôtant des termes considérés comme perturbateurs. L'altimètre mesure au moyen de techniques radar la distance entre l'antenne et le point sub-satellite ; il émet des impulsions et mesure leur temps de propagation aller et retour, avec une précision de quelques centimètres. L'analyse de

la forme de l'écho permet également de déduire la hauteur significative des vagues et le module de la vitesse du vent. Des corrections instrumentales prennent en compte notamment des mesures de calibration interne effectuées régulièrement par l'altimètre. Des corrections d'environnement



Mouvements de personnel

Dans le département CERGA :

Il signore **A. MORBIDELLI**, Université de Milan, a obtenu une bourse Henri Poincaré. Il travaillera pendant un an avec l'équipe de Mécanique céleste, à compter du 1-9-92. Vous le trouverez à Nice, poste 92 00 31 26.

La même équipe accueille Il signore **G. VALSECCHI** de l'Université de Rome, à partir du 1-10-92, pendant 3 mois, sur le poste de Ch. Delmas. Son numéro de poste est le 92 00 31 59 à Nice

Dans le département Fresnel :

Mlle Seynabou N'DIAYE complètera par un mi-temps le secrétariat du département du 1-8-92 au 31-7-93, sur un Contrat Emploi Solidarité. Vous pouvez la joindre au 92 00 31 18 ou 30 63 à Nice.

Dans le département Cassini :

Il signore **P. FARINELLA**, boursier ESA pour un an à compter du 1-9-92 poursuivra ses recherches en mécanique céleste et planétologie au 92 00 30 49 à Nice.

Annick Pouquet accueille Monsieur **V. TSEITLINE** pendant un an à compter du 1-10-92, sur un poste rose bonbon... du CNRS. Tél : 92 00 30 31.

Dans le département des Moyens Communs :



Janine ARDISSON (AASU, secrétariat général), **Charles ATTARD** (T1, labo d'optique) et **Ginette BILLIAU** (ASSE entretien) nous ont quitté pour prendre une retraite bien méritée.

Mme D. BUSUTIL (standard de Nice) a été mutée à la rentrée et à sa demande au lycée Marcel Pagnol de Saint Laurent du Var

J.M. GRISONI (labo d'électronique) a également sollicité et obtenu sa mutation à l'observatoire océanographique de Villefranche sur mer depuis la rentrée.



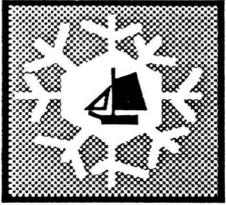
Monsieur **G. ESTADIEU**, AASU, est chargé des fonctions de Secrétaire Général de l'OCA. Tél : 92 00 30 02 à Nice

Monsieur **Ph. LUSSO**, ASSE, est chargé du nettoyage des bâtiments de Nice. Tél : 92 00 31 27

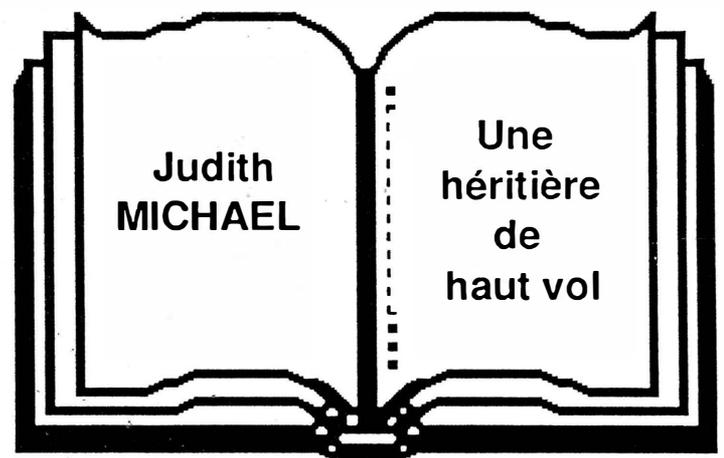
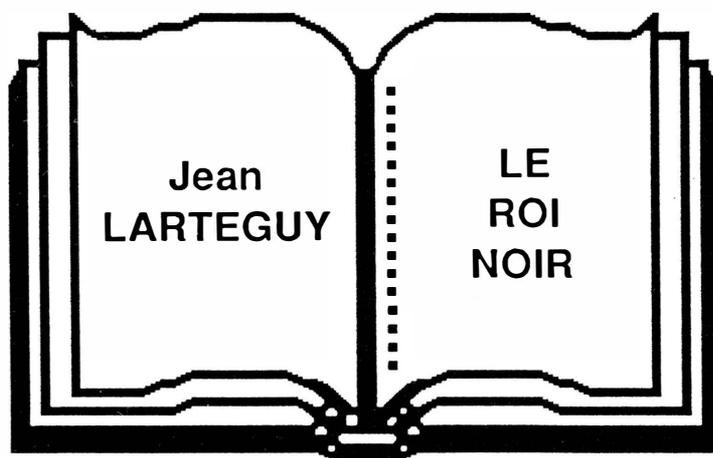
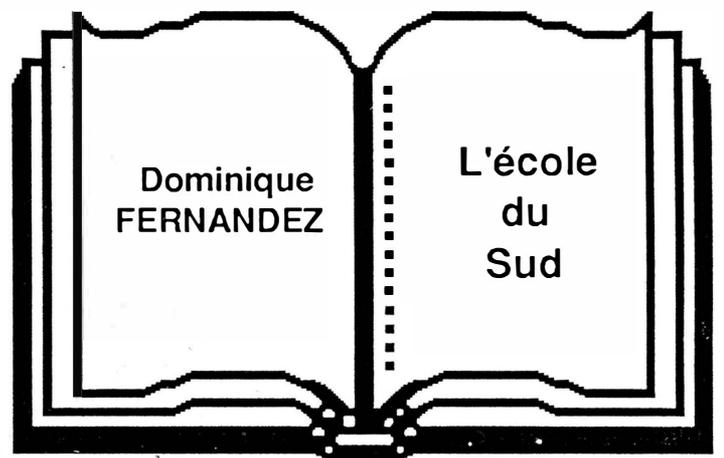
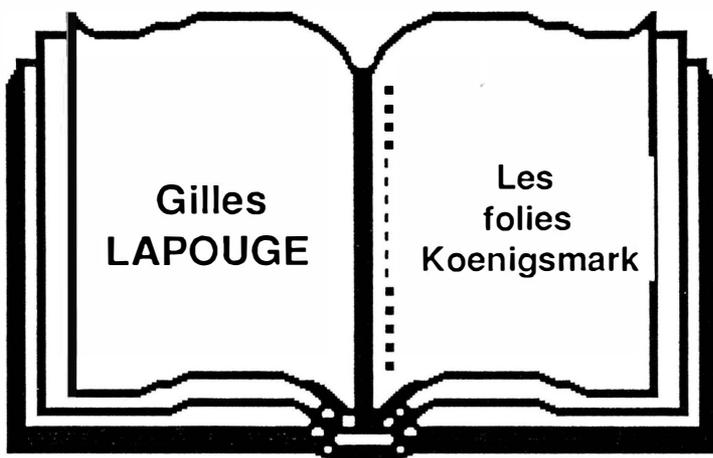
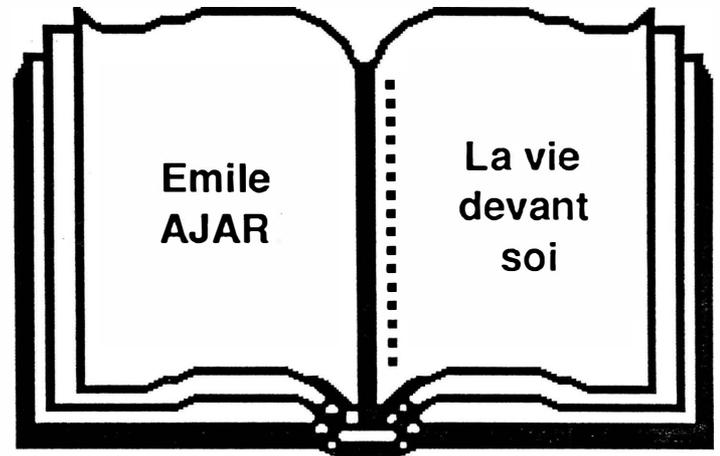
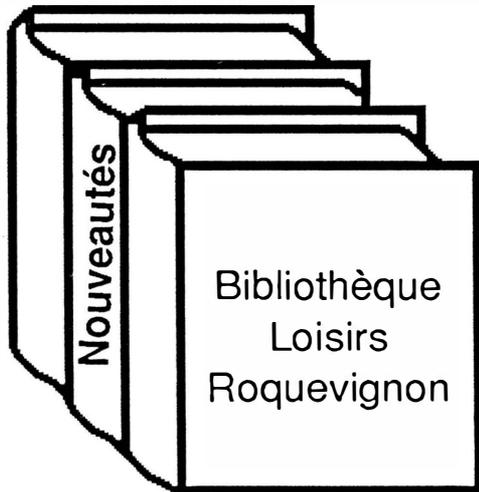
Monsieur **M. RIZZO**, ASSE, est chargé des fonctions d'aide cuisinier à Nice. Tél : 92 00 30 61

Monsieur **J. SABLÉ** est le nouveau chef cuisinier niçois. Tél : 92 00 30 61.

BIENVENUE PARMIS NOUS !.



CASOCA



FONCTIONNEMENT DU RESTAURANT DE L'OBSERVATOIRE DE NICE

La gestion du restaurant : vente des tickets, comptabilité, paiement des factures, etc... restent sous la responsabilité du CASOCA-Cantines.

Soucieux du suivi de la qualité des repas proposés et d'un budget à tenir, nous vous demandons de nous aider en appliquant le règlement suivant :

1. Les repas, sandwiches et boissons sont servis uniquement en échange de tickets vendus au CION les Lundi et Jeudi matin, bureau de G. BOMBAL poste 3015.
2. Les inscriptions pour les repas doivent se faire au plus tard la veille du jour de réservation. Il est possible de commander des sandwiches en téléphonant directement au restaurant poste 3061 entre 8H et 10H et de les prendre sur place, impérativement entre 10H et 11H.
3. Les missionnaires logés à l'Observatoire de Nice peuvent demander pour le soir un repas à emporter. Ce service est néanmoins considéré comme un dépannage et non pas comme une obligation.
4. Les horaires d'ouverture du restaurant sont :

10 H - 11 H	pour les sandwiches,
11 H - 11 H 45	pour les repas garderie-enfants
12 H - 13 H 30	pour les repas du personnel.

Jusqu'à 12 H 15 : les inscrits seront assurés d'avoir le menu du jour.

Les non-inscrits auront un menu type composé d'une entrée, d'une omelette ou d'une tranche de jambon, d'une salade et d'un dessert. Eventuellement, et en fonction des rations disponibles, le menu du jour pourra leur être servi.

A partir de 12 H 15 : les inscrits n'auront plus la certitude d'avoir le menu du jour, et, comme pour les non-inscrits, un repas type pourra leur être proposé.

Après 12 H 30 : le service n'est plus assuré pour les retardataires, sauf autorisation du CASOCA et après accord de la Direction.

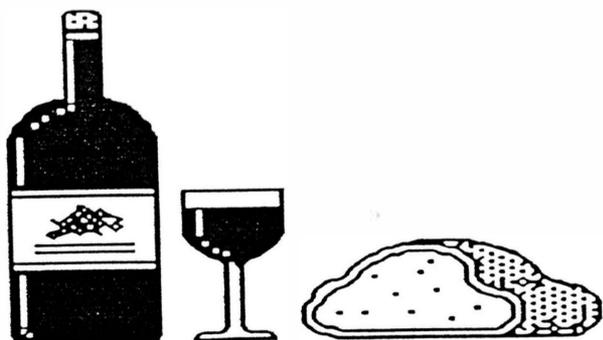
De toute manière la salle doit être libérée au plus tard à 13 H 30

NB : Ce règlement est proposé pour deux mois et peut être éventuellement modifié en fonction des impératifs de service.

Pour toute suggestion, contestation, encouragement, etc... s'adresser par courrier électronique ou autre à Monique FULCONIS.

Interlocuteurs CASOCA-Cantines pour l'Observatoire de Nice : G. BOMBAL (poste 3015), M. FULCONIS (poste 3029) et G. JEANSAUME (poste 3072).

Merci pour votre collaboration.





FETE DE NOEL

Le CASOCA - Comité des fêtes lance un appel aux bonnes volontés pour l'animation du Noël des enfants du personnel

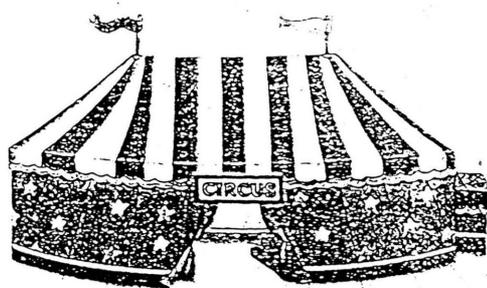
SAMEDI 12 DECEMBRE à la MJC DE GRASSE

Cette année, nous recherchons un spectacle d'amateurs ; aussi, toute proposition pour participer au spectacle est bienvenue (enfants ou adultes). Conjugons nos talents... Nous avons déjà l'appui de la chorale du CASOCA et une représentation de marionnettes.

Merci d'y penser.

G. Bombal, M. Noël-Giraud, M. Dugué

CIRQUE DE MONTE-CARLO
(Spectacle du 4 Février 93)



Nous avons déjà réservé 30 places pour le "Show des vainqueurs" du Jeudi 4 Février 1993.

Nous vous proposons le même prix de place que l'année dernière :

-

- 30 F par adulte

- 15 F par enfant (jusqu'à 12 ans)

(Proposition strictement réservée aux personnels de l'O.C.A. et ayants-droits).

Veillez nous adresser dès à présent votre demande accompagnée du chèque correspondant.

Danielle BENOTTO

Monique FULCONIS

N.B : En cas de demande supérieure au nombre de billets disponibles, la priorité sera réservée aux personnes n'ayant pu bénéficier de ce spectacle l'année dernière.

Part. vds
JH 36 ch
sér. s'abs

Petites annonces

A VENDRE

Mini-four (grill, rôtissoire), état neuf, 600 Frs
Contacter Nathalie Audard, poste 31 56 ou 93 56 22 27.

 Renault 4, à vendre pour pièces détachées. Année 1969, toujours entretenue. Pour en discuter, contacter M.C. Pophillat, Nice, poste 31 02.

RECHERCHE

Urgent ! D. Benest cherche scooter à moteur 50 cm3 d'occace pour sa fille. Poste 3108 à Nice.



TOUS NOS VOEUX DE BONHEUR !

Pierre GRANES
a épousé
CHARLENE
le 11 juillet 1992

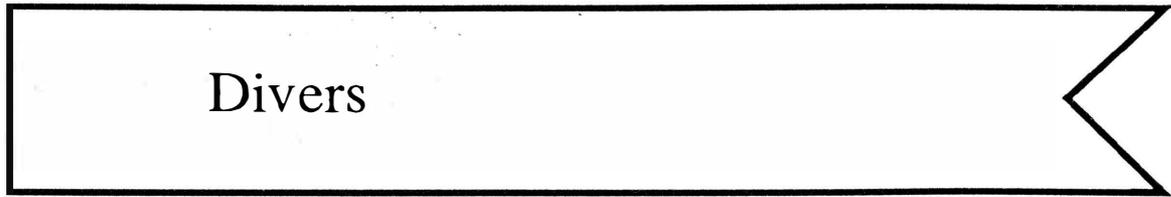
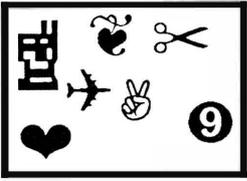


Ce y'est !
Cu tient lo **Bon Bout !**



Joëlle GUEGUEN
a épousé
BENOIT BERAUD
le 8 août 1992

Eric BOIS
a épousé
ANNE-CHRISTINE
le 28 août 1992



LE COIN DU POÈTE

NUIT FROIDE

*Une nuit froide et sombre
envahissait le monde,
étendant son règne
de fureur, de mort,
de misère et de haine.
Nul ne pouvait y échapper,
chacun ne vivait que
pour soi, personne ne
croyait plus en rien,
ni Dieu, ni Diable, sauf
en l'argent, maître absolu,
dominant tout, même les plus
forts ne résistaient pas
à son pouvoir, tout
pouvait s'acheter et
se vendre sans restriction.
Du passé, plus rien ne
subsistait, pas la moindre
valeur, qu'une ombre,
un vague souvenir,
de même que tout espoir
et tout avenir avaient
été bannis à tout jamais,
dans cet éternel enfer.*